

MAIRIE DE JOSSELIN
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le 29 Juin à 20 heures 15, le Conseil Municipal de JOSSELIN, légalement convoqué le 23 Juin 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de JOSSELIN sous la présidence de Monsieur Nicolas JAGOUDET, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Monsieur Nicolas JAGOUDET, Maire, Madame Fanny LARMET, Monsieur Cédric NAYL, Madame Annick CARDON, Monsieur Patrice CAMUS, Adjoints, Monsieur Jack NOEL, Madame Stéphanie LOZE, Conseillers municipaux délégués, Madame Nicole de BERRANGER, Monsieur Jacques SELO, Monsieur Alain ROZE, Monsieur Didier COMMUN, Madame Viviane LE GOFF, Madame Lucia BERTHERAT, Madame Christina JARNO, Madame Virginie RICHARD, Monsieur Elouan LE FLOHIC, Monsieur Didier GRELIER.

Était absente excusée : Madame Salomé GUILLEMAUD

Était absent : Monsieur Hervé LE COQ

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 17

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Didier COMMUN

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★
_ _ _ _ _

2020.06.29-06 : REVISION PLAN LOCAL D'URBANISME / SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE - CONSTITUTION D'UN COMITE DE PILOTAGE

(Rapporteur : Monsieur Nicolas JAGOUDET, Maire)

Il convient de créer un comité de pilotage qui sera chargé de suivre la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et la révision du Site Patrimonial Remarquable et ainsi de participer aux réunions de travail.

La commission « Urbanisme et Patrimoine urbain » propose de composer ce comité de pilotage de huit conseillers municipaux.

Conformément à l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, il s'agit d'un vote au scrutin secret. Toutefois, le conseil peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal procède à un vote qui donne les résultats suivants :

- PRESENTS : 17

- VOTANTS : 17

- Abstentions : 0

- Suffrages exprimés : 17

- Majorité absolue : 9

- POUR : 17

- CONTRE : 0

Le Conseil Municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, après avis favorable de la commission « Urbanisme et patrimoine urbain », réunie le 15/06/2020 :

- Autorise la mise en place d'un comité de pilotage composé d'élus du Conseil Municipal ;
- Procède à la désignation des membres par un vote à main levée ;
- Désigne les membres suivants : M. Nicolas JAGOUDET, M. Patrice CAMUS, Mme Lucia BERTHERAT
Mme Nicole de BERRANGER, M. Didier GRELIER, Mme Fanny LARMET, Mme Annick CARDON, Mme
Stéphanie LOZE
- Autorise le Maire ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tout document relatif à
l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jour, mois, an ci-dessus
Pour copie conforme
Le Maire
Nicolas JAGOUDET



